



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Dénonciation de la convention de gestion et d'animation des
activités ayant trait à l'équitation et aux sports équestres sur le site
du Centre Equestre de Niort entre la Ville de Niort et l'Union
Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA)**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050502

Sports

**Dénonciation de la convention de gestion et d'animation des
activités ayant trait à l'équitation et aux sports équestres sur le
site du Centre Equestre de Niort entre la Ville de Niort et l'Union**

Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA)

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a approuvé, lors de sa séance du 30 août 2005, une convention entre la Ville de Niort et l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (U.C.P.A.) pour la gestion et l'animation des activités ayant trait à l'équitation et aux sports équestres sur le site du Centre Equestre Municipal de Niort.

Cependant, il convient de tenir compte des remarques du contrôle de légalité relatives au défaut de mise en œuvre de la procédure de Délégation de Service Public prévue par l'article L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux sera saisie pour avis sur le principe d'une Délégation de Service Public. Le Conseil sera ensuite invité à se prononcer sur le principe de la Délégation de Service Public.

La dépense résultant de la présente décision sera imputée sur le crédit inscrit au budget 2006 au chapitre 65.400 65 74 # 06 195.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Dénoncer la convention souscrite avec l'Union National des Centres Sportifs de Plein Air (U.C.P.A.).
- Approuver la convention provisoire à souscrire avec l'U.C.P.A. pour la gestion des activités équestres en cours au Centre Equestre de Niort.
- Autoriser le Maire à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)